Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve (RCUE ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE) / CC unique/ "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études (sportif de haut niveau, étudiant entrepreneur, étudiant en situation de handicap, étudiant chargé de famille, étudiant salarié, étudiant artiste, étudiant en formation continue, étudiant en service civique, étudiant en service national actif, étudiant pompier volontaire, étudiant réserviste opérationnel, étudiant chargé de mission au sein d'une association ou d'une mutuelle étudiante, étudiant membre d'une association sportive de haut niveau, étudiant bénévole ou volontaire dans une association ou une fondation reconnue d'utilité publique, étudiant inscrit dans plusieurs établissements, étudiant en cursus international, étudiant en cursus aménagé, étudiant en congé de maternité ou d'adoption, étudiant en congé parental, étudiant sportif de haut niveau inscrit dans un autre établissement, étudiant en année de césure, étudiant en mobilité internationale, étudiant en service civique, étudiant en service national actif, étudiant pompier volontaire, étudiant réserviste opérationnel, étudiant chargé de famille, étudiant salarié, étudiant artiste, étudiant en formation continue